



**Doc. 15642**

18 octobre 2022

## La protection des défenseuses des droits humains et des personnes qui défendent les droits des femmes en Europe

### Proposition de résolution

déposée par la Commission sur l'égalité et la non-discrimination

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

Selon la définition du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), les défenseuses des droits humains et les défenseurs et défenseuses des droits des femmes sont «toutes les femmes et les filles qui travaillent sur une question relevant des droits de l'homme, et des personnes de tous les genres qui œuvrent à la promotion des droits des femmes et des droits liés à l'égalité des genres». Leur rôle est de dénoncer la discrimination et la violence fondées sur le genre et d'appeler avec courage au changement sociétal. Il peut s'agir de militant·e·s, de journalistes, de professionnel·le·s de santé, d'acteurs et actrices du secteur privé ou de membres d'organisations non gouvernementales.

Les défenseuses des droits humains et les défenseurs et défenseuses des droits des femmes sont de plus en plus menacé·e·s en raison de la détérioration de l'environnement des droits humains et de la réduction de l'espace de la société civile dans certains Etats membres du Conseil de l'Europe. En dénonçant les violations des droits humains et les systèmes d'inégalités de genre profondément enracinés, ils et elles se heurtent à de nombreux obstacles. Il existe notamment de multiples menaces contre les défenseurs et défenseuses de la santé et des droits sexuels et reproductifs, des droits des personnes LGBTI, ainsi que contre les mouvements féministes dénonçant les systèmes et les valeurs patriarcaux. Ces menaces sont des tentatives de les faire taire et de les décourager de continuer.

Il est temps de reconnaître l'importante contribution des défenseuses des droits humains et défenseurs et défenseuses des droits des femmes à la protection des droits humains et d'intensifier les efforts pour assurer leur sûreté et leur sécurité. L'Assemblée devrait examiner la situation des défenseuses des droits humains et défenseurs et défenseuses des droits des femmes en Europe, sensibiliser aux risques et aux défis auxquels ils et elles sont confronté·e·s et appeler à des mesures pour garantir leur liberté d'expression et leur protection.

